



tarifs-2017, le 15 avril 2017

Grille des tarifs applicables au 1er mai 2017

1 Grilles de tarif

Les règles générales de choix de la grille tarifaire applicable sont les suivantes :

Petite association est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales sans but lucratif dont le chiffre d'affaire annuel est de moins de 20.000 euros ;

Association est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales sans but lucratif dont le chiffre d'affaire annuel est de 20.000 euros ou plus ;

Entreprise est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales ayant un but lucratif.

La décision de l'association Gitoyen concernant la grille de tarif applicable à un client donné est indiquée par Gitoyen dans le contrat de ce client.

2 Description des tarifs

Ressource indépendante - PI est l'attribution d'une ressource indépendante de type PI auprès du RIPE par le biais de Gitoyen ;

Ressource - AS/PA est l'attribution d'une ressource de type AS de type PA auprès du RIPE par le biais de Gitoyen ;

Hébergement d'unité est l'hébergement d'un serveur 1U au sein de l'infrastructure de Gitoyen ;

Interconnexion comprend l'accès à l'infrastructure réseau de Gitoyen. Cela comprend l'utilisation d'un ou plusieurs ports réseaux, d'un ou plusieurs vlan etc. ;

Transit est le coût de Gitoyen en tant que transitaire vers le reste de l'Internet.

3 Tarifs applicables

Tous les tarifs sont exprimés en €HT.

Description	Freq.	P. asso.	Asso.	Entrep.
Cotisation	annuel	15,00 €	70,00 €	100,00 €
Ressource indépendante - PI	annuel	70,00 €	120,00 €	170,00 €
Ressource - AS / PA	annuel	35,00 €	55,00 €	100,00 €
Hébergement d'une unité	mensuel	65,00 €	95,00 €	130,00 €
Interconnexion	mensuel	30,00 €	60,00 €	90,00 €
Transit 1er Mb/s	mensuel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Transit Mb/s du 2e au 5e (Transit A)	mensuel	6,50 €	21,00 €	25,00 €
Transit Mb/s du 6e au 15e (Transit B)	mensuel	6,50 €	12,00 €	15,00 €
Transit Mb/s du 16e au 50e (Transit C)	mensuel	6,50 €	6,50 €	6,50 €
Transit Mb/s au delà du 50e (Transit D)	mensuel	4,00 €	4,00 €	4,00 €

Les prix du Mb/s sont augmentés de 4,00 €HT pour les clients qui ne sont pas adhérents de Gitoyen.

4 Exemple d'utilisation des tarifs

4.1 Avoir des adresses IP

Une structure ayant besoin des d'adresses IP peut demander à Gitoyen une ou plusieurs allocations. Typiquement, cette structure aura besoin d'un AS, d'un prefix IPv4 et d'un prefix IPv6.

Cela représente alors 3 ressources AS / PA. Pour une petite association, il faudra déboursier 3 x 35 € HT par an plus 15 € HT par an pour l'adhésion.

4.2 Transit et Hébergement d'un ISP

Une petite association ayant besoin de 10 Mb/s au 95 per centile de transit ainsi qu'héberger 1 serveur (1U) aura à payer :

- l'adhésion à gitoyen : 15 € HT par an ;
- le coût d'interconnexion : 30 € HT par mois ;
- 4 Mb/s de Transit A : 26 € HT par mois ;
- 5 Mb/s de Transit B : 32,5 € HT par mois ;
- 1 unité d'hébergement : 65 € HT par mois.

Ce représente donc environ 155 € HT par mois.